

WEBINAR

Taxe d'apprentissage 2021 : des outils à votre disposition !

9 mars 2021



LES RENDEZ-VOUS DE L'APPRENTISSAGE

Une série de webinars pour maîtriser les enjeux
de la réforme de l'apprentissage

Chapitre #4

**Taxe d'apprentissage 2021 : des outils à
votre disposition !**

RDV en ligne le 9 mars à 13h30



Les intervenantes



Aude DURAND

Chargée de mission
développement RH
Fédération des OGEC



Emilie Julien

Directrice
Agence Nationale Excellence Pro

Sommaire



La taxe
d'apprentissage



La plateforme
Excellence pro



Un kit de communication



Des contacts

Cliquez sur les boutons pour en savoir plus

Fermer

La taxe d'apprentissage

Composée de deux fractions

La taxe d'apprentissage est un impôt, dû par les entreprises, qui a pour objet de participer dans le cadre de la formation initiale, au financement des dépenses nécessaires au développement des premières formations technologiques et professionnelles.

Le taux de la taxe est fixé à 0,68% de la masse salariale de l'année précédente (0,44% pour les départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin).

A compter du 1^{er} janvier 2022, les montants dus seront collectés par l'URSSAF ou la MSA.

Pour en savoir plus

Les entreprises assujetties

Qui verse la taxe d'apprentissage ?

La taxe d'apprentissage est due par toute entreprise soumise à l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés, ayant son siège social en France et employant au moins 1 salarié. L'entreprise qui a son siège social en France, mais ne possède aucune exploitation et ne réalise aucun bénéfice (et donc n'est pas soumise à l'impôt), n'est pas assujettie à la taxe.

Entreprises assujetties

- Entreprise individuelle ou société
- Entreprise commerciale, industrielle ou artisanale
- Entrepreneur individuel
- Association
- Coopérative agricole ou groupement d'intérêt économique (GIE)

Entreprises exonérées

- Entreprise employant des apprentis et dont la base d'imposition (l'ensemble des rémunérations) ne dépasse pas 6 fois le Smic annuel (soit 110 838,00 € pour la taxe due en 2020).
- Société civile de moyens (SCM), sous certaines conditions, lorsque son activité est non commerciale
- Personne morale ayant pour objectif exclusif l'enseignement
- Groupement d'employeurs composé d'agriculteurs ou de sociétés civiles agricoles bénéficiant eux-mêmes de l'exonération

Pour en savoir plus

En schémas

Taxe d'apprentissage 2021
0,68% de la masse salariale brute 2020

Art. L624 1-2

87%

Destinés au financement de l'apprentissage

Déductions possibles

13%

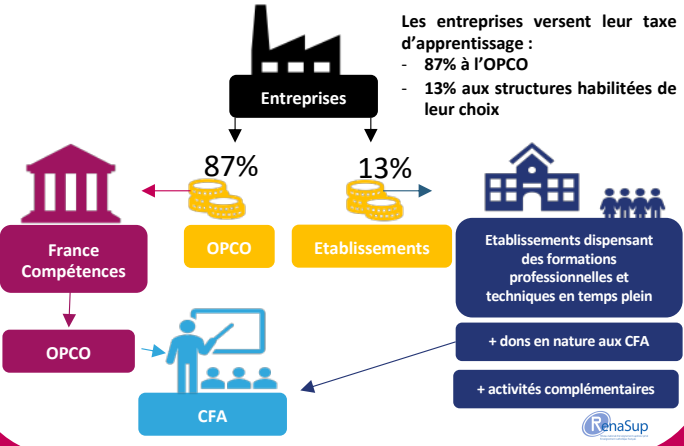
Destinés à des dépenses libératoires :
Soutenir les formations initiales professionnelles et technologiques en temps plein + les activités complémentaires

Déductions possibles

Contribution Supplémentaire à l'Apprentissage (CSA)

pour les entreprises de plus de 250 salariés qui n'atteignent pas 5% d'effectifs alternants (nombre d'apprentis, nombre de contrats de pro, VIE, Cifre)

Modalités de versement de la taxe d'apprentissage



Calendrier

fraction 87%

Echéance

3 versements

Calendrier

fraction 13%

Echéance

Avant le 1^{er} juin

Les établissements habilités

Les lycées professionnels et technologiques publics et privés (à but non lucratif)

Les établissements d'enseignement supérieur publics et privés (à but non lucratif)

Les établissements gérés par une chambre consulaire

Les établissements publics et privés dispensant des formations délivrés par les ministères chargés de la santé, des affaires sociales, de la jeunesse et des sports

Les établissements ou services du code de l'action sociale et des familles

Les établissements ou services à caractère expérimental accueillant des jeunes handicapés ou présentant des difficultés d'adaptation

Les établissements ou services d'enseignement qui assurent, à titre principal, une éducation adaptée et un accompagnement social ou médico-social aux mineurs ou jeunes adultes handicapés ou présentant des difficultés d'adaptation

Les écoles de la deuxième chance

Les organismes participant au service public de l'orientation tout au long de la vie

Les écoles de production

Les organismes figurant sur une liste établie par arrêté des ministres chargés de l'éducation nationale et de la formation professionnelle, agissant au plan national pour la promotion de la formation technologique et professionnelle initiale et des métiers.

→ Le Préfet de Région doit publier tous les ans la liste des établissements habilités à percevoir la fraction de 13% de taxe d'apprentissage.

Pour en savoir plus

Fermer

Comptabilisation du solde du 13%

Bordereau de versement

Suite au versement du 13%, l'établissement doit fournir à l'entreprise un reçu libératoire qui permet de justifier du reversement réalisé, dans le cadre d'un contrôle des impôts.

Reçu libératoire

Pour faciliter la préparation du reçu libératoire, l'établissement peut s'appuyer sur un bordereau de versement pour recueillir toutes les informations dont il a besoin.

Fermer



Kit de communication

<https://www.agenceexcellencepro.com/kit-de-communication-13>

Mot de passe : Kit_13_Agence

- Contenus site internet
- Modèle de bordereau de versement
- Modèle de Reçu libératoire
- Modèles de courriers
- Post LinkedIn – twitter – Facebook
- Visuels à télécharger
- Décret du 27/12/2019

A screenshot of the website 'AGENCE EXCELLENCE pro ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE'. The page title is 'AGENCE NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT DES FORMATIONS PROFESSIONNALISANTES DES ETABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE'. Below the title, it says 'TÉLÉCHARGER LE KIT DE COMMUNICATION 13%'. There is a blue button labeled 'KIT DE COMMUNICATION'. Below this, there are two columns of download links. The left column includes: 'Visuels communs', 'Décret du 27/12/2019', 'Modèle bordereau de versement', and 'Modèle reçu libératoire'. The right column includes: 'Visuels SEGPA & ULIS format carré', 'Visuels SEGPA & ULIS format twitter', 'Visuels sectoriels format carré', and 'Visuels sectoriels format twitter'. Each link has a small download icon below it.

Pour en savoir plus



La relation école – entreprise 1/2

Reconsidérer la relation école - entreprise

Le 13 % doit favoriser les relations entre les entreprises et le monde de l'enseignement secondaire et supérieur : « lien financier à la discrétion des entreprises qui leur permet d'aider les établissements d'enseignement supérieur (universités et écoles notamment), leur politique de formation professionnelle et les associations. Outre l'importante contribution financière que représente cette taxe, elle permet, bien au-delà, d'**encourager les échanges et le dialogue constant entre les établissements de formation et les futurs employeurs**, garantissant ainsi la pertinence des formations proposées ».

- Un contexte de **libéralisation du marché de l'apprentissage**
- Nouvelle logique de **partenariat direct**
- Une **écoute des besoins des entreprises**

Pour en savoir plus

Fermer



La relation école – entreprise 2/2

Mobiliser ses entreprises partenaires pour collecter le 13%

- La relation avec les entreprises est transversale et concerne l'ensemble des activités de l'établissement : relation fournisseurs, partage avec les parents d'élèves, les entreprises d'accueil de stagiaire, les entreprises du territoire, etc.
- Présenter votre établissement et votre offre de formation
- Expliquer les projets que vous pourrez réaliser grâce au versement de la taxe d'apprentissage
- Développer des partenariats avec les entreprises pour renforcer le lien entre les formations et leurs besoins en compétences

Pour en savoir plus

Fermer

La plateforme Excellence Pro

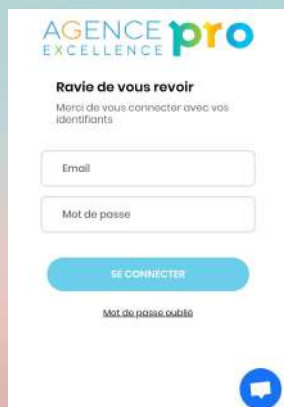
Un outil de versement en ligne

La plateforme excellence pro a été développée et financée par l'ASP pour valoriser les établissements de l'Enseignement Catholique et les aider dans la perception de la fraction de 13% de taxe d'apprentissage.

Cette plateforme permet aux établissements de percevoir directement des versements en ligne des entreprises.

Pour utiliser la plateforme excellence pro, il convient de configurer son accès pour administrer les informations de son établissement.

Pour en savoir plus



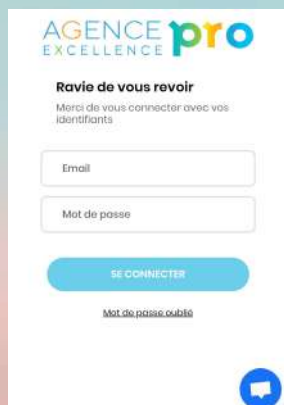
Fermer

Comment administrer votre établissement sur la plateforme ?

Une invitation

Pour avoir un accès à la plateforme, il est nécessaire de le configurer à partir de l'invitation transmise par la plateforme.

Si vous n'avez pas reçu d'invitation, il convient d'envoyer un mail à e-julien@enseignement-catholique.fr en précisant le nom de votre établissement.



AGENCE EXCELLENCE pro

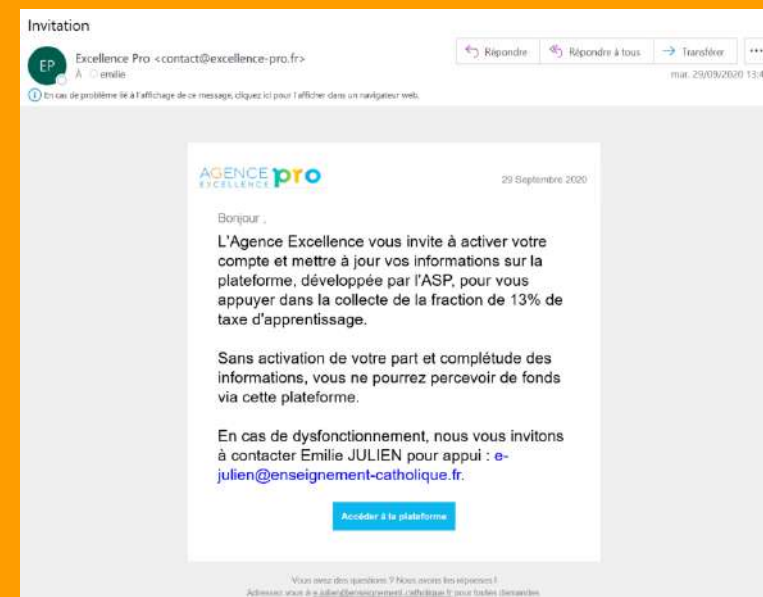
Ravie de vous revoir
Merci de vous connecter avec vos identifiants

Email

Mot de passe

SE CONNECTER

Mot de passe oublié




Pour en savoir plus

Fermer

Présenter votre établissement et vos formations

Administrer vos informations

Intitulé de l'établissement, adresse, contacts, présentation, formations habilitées à percevoir la taxe d'apprentissage, sont administrables.



AGENCE pro
EXCELLENCE

Ravié de vous revoir
Merci de vous connecter avec vos identifiants

Email

Mot de passe

SE CONNECTER

[Mot de passe oublié](#)

AGENCE pro Tout savoir Nos établissements Ma taxe

Retour à la fiche établissement

Mise à jour établissement

Informations établissement Formations Coordonnées bancaires

✓ Nom de l'établissement
CARCADO-SAISSEVAL

✓ Type d'établissement
Lycée polyvalent

✓ Adresse
121 Boulevard Raspail, 75008 Paris

✓ Académie
Paris

✓ Téléphone de l'établissement
01 45 48 43 48

✓ Site Web
http://carcado-saisseval.com

Description de l'établissement (20 / 750) ✓
L'établissement, fondé en 1803, est labellisé Lycée des Métiers du Management du Commerce des Services et Soins à la Personne. Il est situé au cœur de Paris.
Ses activités commerciales sont la Création des Sites et l'Opération de

Logo de l'établissement
URL du logo de l'établissement

Code UIN
0754029X (0754916)

✓ Email de l'établissement
contact@carcado-saisseval.com

AGENCE pro Tout savoir Nos établissements Ma taxe

Retour à la fiche établissement

Mise à jour établissement

Informations établissement **Formations** Coordonnées bancaires

Formation #1

Nom de la formation
SUPPORT # L'ACTION MANAGERIALE

Code de la formation
32022409

Diplôme de la formation
BTS

Domaine de la formation
Communication et information

Coordonnées bancaires
Code de la formation
32022409

Sous-domaine de la formation
Secrétariat bureautique

METTRE À JOUR


Pour en savoir plus

Fermer

Configurer le module de paiement en ligne

Stripe

Il s'agit du module de paiement en ligne. Il convient de configurer vos coordonnées bancaires au sein de cet outil pour percevoir des versements en ligne d'entreprises.



AGENCE pro
EXCELLENCE

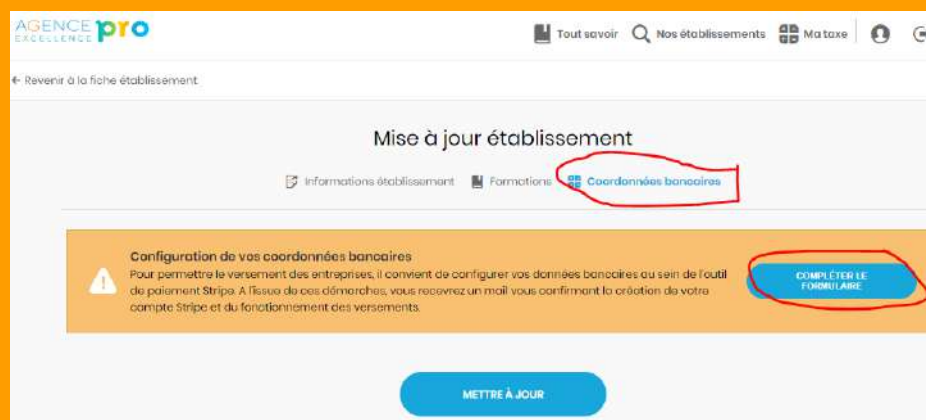
Ravie de vous revoir
Merci de vous connecter avec vos identifiants

Email

Mot de passe

SE CONNECTER

[Mot de passe oublié](#)



AGENCE pro
EXCELLENCE

Tout savoir Nos établissements Ma taxe

← Revenir à la fiche établissement

Mise à jour établissement

Informations établissement Formations **Coordonnées bancaires**

Configuration de vos coordonnées bancaires
Pour permettre le versement des entreprises, il convient de configurer vos données bancaires au sein de l'outil de paiement Stripe. A l'issue de ces démarches, vous recevrez un mail vous confirmant la création de votre compte Stripe et du fonctionnement des versements.

COMPLÉTER LE FORMULAIRE

METTRE À JOUR

Pour en savoir plus

Fermer

Pour utiliser la plateforme

AGENCE
EXCELLENCE **pro**


Ravié de vous revoir
Merci de vous connecter avec vos identifiants

Email

Mot de passe

SE CONNECTER


[Mot de passe oublié](#)



AGENCE EXCELLENCE **pro**

Tout savoir Nos établissements Ma taxe

← Revenir à ma recherche



LA MENNAIS
PLOËRMEL
Révèle-toi !

Lycée polyvalent La Mennais

✉ ✎ 📄 👤 ☰

VERSER MA TAXE

Description

Lycée Polyvalent, Enseignements Général, Technologique, Professionnel, Supérieur. Un centre de formation attaché à l'AREP 56.

Un lycée pour tous, un parcours de réussite pour chacun.

Eligible à la taxe d'apprentissage ?
Oui

Académie
Rennes

Type d'établissement
Lycée polyvalent

Adresse postale
**2 Rue Général Dubreton,
56800 Ploërmel**

Code UAI
0580105K

Plan



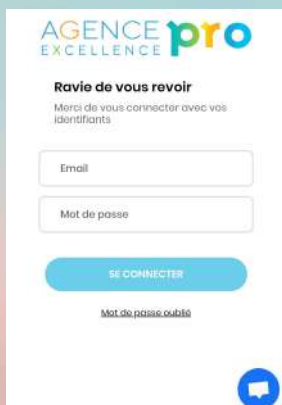
Google

Pour en savoir plus

A partir de fin mars...

Un outil pour valoriser vos projets

A l'image de 1001 projets, vous pourrez présenter les projets de votre établissement.



AGENCE pro
EXCELLENCE

Ravié de vous revoir
Merci de vous connecter avec vos identifiants

Email

Mot de passe

SE CONNECTER

[Mot de passe oublié](#)



Quel est le titre de votre projet ?

RECHERCHER UN PROJET

Par quel porteur le projet ?

FORMATIONS ASSOCIÉES

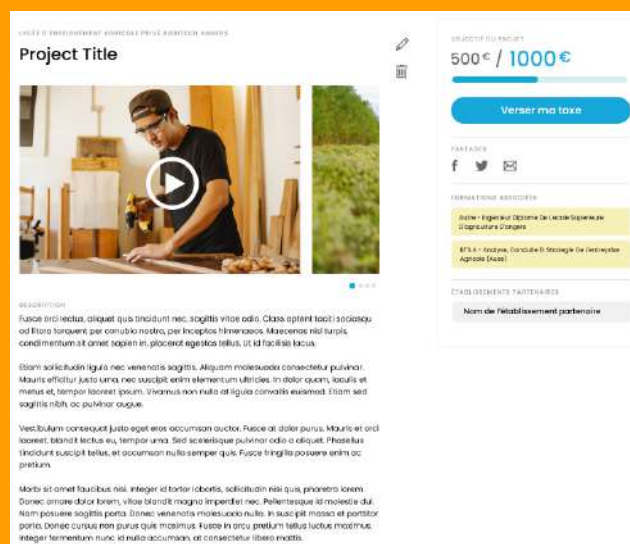
Ajouter une formation

ÉTABLISSEMENTS PARTENAIRES

Ajouter un établissement

RECHERCHER UN PROJET

Valider



PROJET AU PROJET

500€ / 1000€

Verser ma taxe

PROJET AU PROJET

FORMATIONS ASSOCIÉES

ÉTABLISSEMENTS PARTENAIRES

Project Title

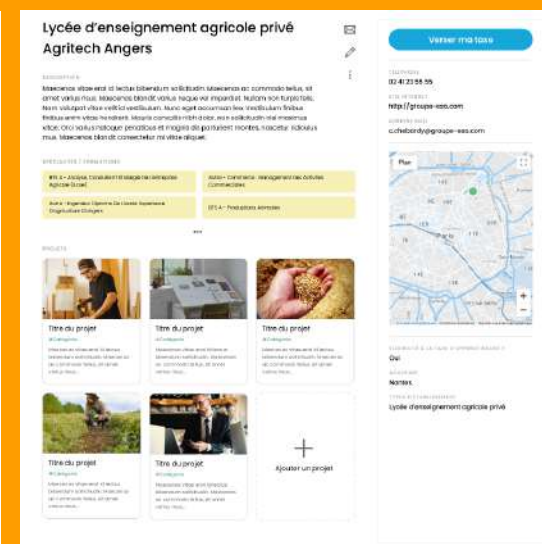
500€ / 1000€

Verser ma taxe

PROJET AU PROJET

FORMATIONS ASSOCIÉES

ÉTABLISSEMENTS PARTENAIRES



Lycée d'enseignement agricole privé Agritech Angers

Verser ma taxe

PROJET AU PROJET

FORMATIONS ASSOCIÉES

ÉTABLISSEMENTS PARTENAIRES

Titre du projet

Titre du projet

Titre du projet

Titre du projet

Titre du projet

Ajouter un projet


Pour en savoir plus

Fermer

Un service en ligne pour les entreprises (1/2)

Calculer le montant de la taxe d'apprentissage


La plateforme permet aux entreprises de calculer leur taxe d'apprentissage et de connaître leur fraction de 13% de taxe d'apprentissage.




Ravié de vous revoir
Merci de vous connecter avec vos identifiants

SE CONNECTER

[Mot de passe oublié](#)



Tout savoir | Nos établissements | Mes taxes |   

Taxe d'apprentissage : ce qu'il faut savoir


La taxe d'apprentissage permet de faire financer les dépenses de l'apprentissage et des formations technologiques et professionnelles par les entreprises. Son montant est calculé sur la base des rémunérations versées. Son versement est accompagné de celui de la contribution supplémentaire à l'apprentissage (CSA) calculée sur la même base.



Il représente 0,05% de la masse salariale brute des entreprises, exception faite des entreprises d'Alsace Moselle qui sont redevables à tout leur du 0-44%. La taxe d'apprentissage comprend :

- une fraction égale à 07 % de la taxe destinée au financement de l'apprentissage (elle est perçue par l'Urssaf qui la reverse à France compétences),
- une fraction égale à 13 % (taxe) destinée à des dépenses éligibles effectuées par l'employeur.

Le versement de votre fraction de 13% doit favoriser le développement des formations initiales technologiques et professionnelles, hors apprentissage, et l'insertion professionnelle, dont les frais de premier équipement, de renouvellement de matériel existant et d'équipement complémentaire.

CALCULER MA TAXE



Tout savoir | Nos établissements | Mes taxes |  

Calculer le montant de votre taxe d'apprentissage

Sélectionner votre situation :

Je calcule ma taxe d'apprentissage et ma CSA

Je connais ma taxe d'apprentissage et je calcule la fraction de 13%

Je connais ma fraction de 13%

Masse salariale :

Situation de l'entreprise :

Nombre de contrats d'apprentissage :

Montant des salaires des apprentis :

Activités spécifiques :

Situation géographique de l'entreprise :

Versement CSA (CSA Entreprise + Incas/Assurance) :

Donn. CSA :

CALCULER

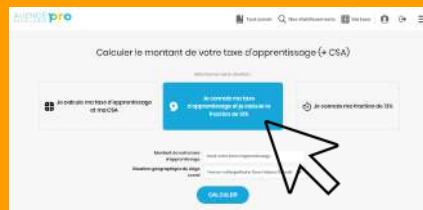
Pour en savoir plus

Fermer

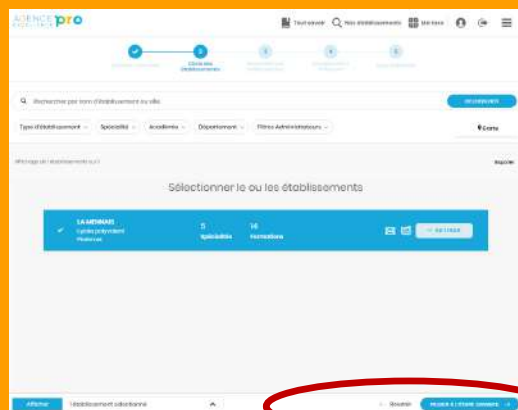
Un service en ligne pour les entreprises (2/2)

Pour verser la taxe d'apprentissage

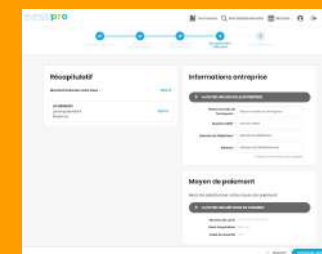
Etape 1 : connaître sa fraction de 13%



Etape 2 : affecter sa fraction de 13%

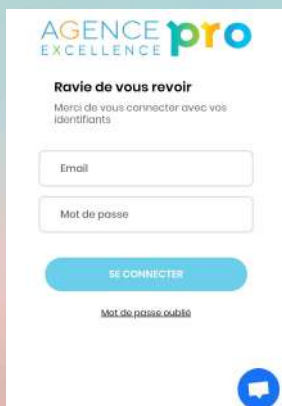


Etape 3 : S'enregistrer et verser



Etape 4 : Télécharger son reçu libératoire


Pour en savoir plus



Fermer

Tableau de bord de l'établissement

Pour identifier les versements reçus et télécharger les reçus libératoires émis



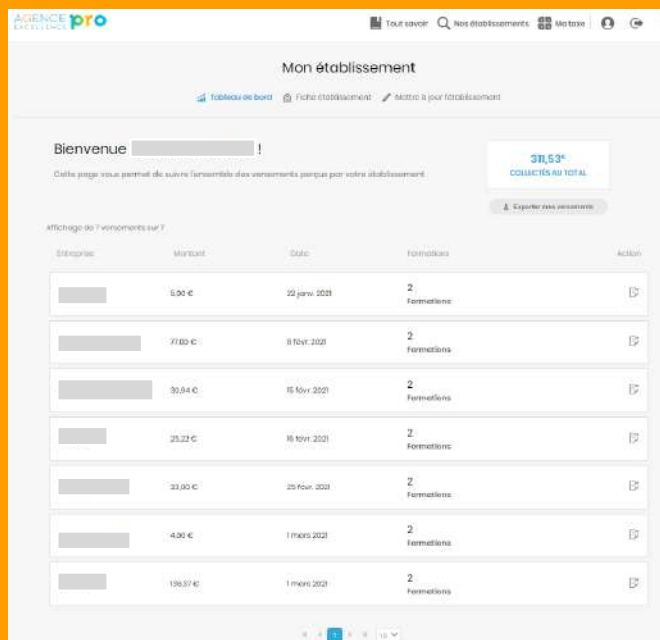

Ravie de vous revoir
Merci de vous connecter avec vos identifiants

Email

Mot de passe

SE CONNECTER

[Mot de passe oublié](#)



Mon établissement

Bienvenue [nom] !
Cette page vous permet de suivre l'ensemble des versements perçus par votre établissement.

311,53€ COLLECTÉS AU TOTAL

Exporter ces versements

Affichage de 7 versements sur 7

Catégorie	Montant	Date	Formations	Action
[blanc]	5,90 €	22 janv. 2021	2 Formations	[icône]
[blanc]	71,60 €	01 fév. 2021	2 Formations	[icône]
[blanc]	30,84 €	15 fév. 2021	2 Formations	[icône]
[blanc]	23,22 €	16 fév. 2021	2 Formations	[icône]
[blanc]	31,00 €	25 fév. 2021	2 Formations	[icône]
[blanc]	-4,00 €	1 mars 2021	2 Formations	[icône]
[blanc]	136,97 €	1 mars 2021	2 Formations	[icône]

Pour en savoir plus

Fermer

L'Agence Excellence Pro

Mobilisation

L'Agence excellence pro va conduire une campagne de communication pour promouvoir la plateforme excellence pro auprès des entreprises.

De plus, pour aider les structures ayant des difficultés à se mobiliser, des prestataires ont été identifiés pour appuyer ponctuellement les démarches des établissements.

Pour en savoir plus




Fermer

Des prestataires référencés (1/2)

Relations Entreprises



Relations entreprises

 Mejt est une entreprise implantée à Lyon qui propose ses services pour le développement des relations extérieures et l'augmentation de ressources. [Site internet](#)

Références
62 établissements partenaires (écoles d'ingénieurs, Ecoles de Management, CFA, etc.) [Lien vers références](#)

Présentation synthétique de leur prestation
Une offre « taxe d'apprentissage » développée sur mesure, à la demande des clients. [Présentation détaillée](#)

Tarifs
Fonction du volume d'entreprises confiées

Contact
Philippe MEDOC - 04 78 33 96 50 - contact@mejt.fr

Relations entreprises

 Depuis plus de 30 ans, Citizen call est engagé pour l'amélioration de la performance des missions de téléphonie par la combinaison d'expertises humaines et digitales. [Site internet](#)

Présentation synthétique de leur prestation
Délégation d'un business provider qui sera entièrement dédié à votre activité afin de prendre en charge la prospection. Il pourra vous accompagner dans votre développement commercial et générer rapidement des leads. [Présentation détaillée](#)

Références
Entreprise créée en 2020

Tarifs
Une partie en TJM : entre 150€ et 200€ la journée, et une partie au succès : Entre 200€ et 400€ le rendez-vous pris

Contact
Cloé Richard / crichard@majoby.fr / 07 56 86 76 33

Relations entreprises

 Depuis plus de 30 ans, Citizen call est engagé pour l'amélioration de la performance des missions de téléphonie par la combinaison d'expertises humaines et digitales. [Site internet](#)

Références
CMA, Infa, IDRAC, SciencePo, AgroParisTech, INSA, IESEG, Montpellier Business School, tsm

Présentation synthétique de leur prestation
Accompagnement des écoles à la collecte de la taxe d'apprentissage (2 phases la qualification et la collecte)
[Présentation détaillée](#)

Tarifs
Frais de mise en place : 2500€HT
Forfait de formation : 280€HT/jour/ collaborateur
Forfait de pilotage mensuel : 590€HT/mois
Option 1 : forfait de production 280€HT /jour/collaborateur dédié
Option 2 : détection de besoin :8€HT/fiche et collecte : 5€HT/fiche traitée

Contact
Sabine BRIONES
05 57 92 90 70
sabine.briones@citizencall.fr

Pour en savoir plus

Des prestataires référencés (2/2)

Communication et formations



Communication



Après quatre années en tant que consultante en communication corporate, sensible et de crise au sein d'agences de communication, j'accompagne depuis janvier 2020 des acteurs variés dans leurs enjeux de communication. J'interviens également auprès de plusieurs entreprises pour former leurs équipes et / ou dirigeants à la prise de parole sur les réseaux sociaux. [Profil LinkedIn](#)

Références

Accompagnement de l'Agence Excellence Pro

Modalités

Paris & IDF en présentiel, national à distance

Tarifs

600 euros TTC / jour

Contact

06 52 35 61 27 – contact@claralabbe.com

Présentation synthétique de leur prestation

Prestation de communication (Définition de la stratégie de communication, Élaboration des outils de communication, Mise en œuvre du plan de communication)

[Présentation détaillée](#)

Formation



Disponibilité

Prochaines dates en janvier 2021

Modalités

En classe virtuelle ou en présentiel à Paris

Tarifs

Coût pédagogique : 750€ nets de taxes par ½ journée

Frais de déplacement : forfait 150€ / nuitée + AR Train en 1ère classe (ou avion)

Humanem a été créée en 2002. La société a tout d'abord développé un savoir-faire de formations auprès des secteurs d'activité de la construction et de l'urbanisme. Qu'elle a progressivement étoffée dans les domaines emploi et compétences [Site internet](#)

Présentation synthétique de leur prestation

Connaitre la taxe d'apprentissage pour la collecte 2021 et adapter sa stratégie [Présentation détaillée](#)

Références

Institut Catholique de Lille, CNEAP, Lycée SANDAR, Lycée Polyvalent Institution St Martin, Etablissements du diocèse de Saint Etienne, Apprentis d'Auteuil, Uni Lassalle Beauvais

Contact

Thierry VILLEMAGNE t.villemagne@humanem.fr - 04 78 33 96 54 / 06 06 51 01 37

Formation



Après quatre années en tant que consultante en communication corporate, sensible et de crise au sein d'agences de communication, j'accompagne depuis janvier 2020 des acteurs variés dans leurs enjeux de communication. J'interviens également auprès de plusieurs entreprises pour former leurs équipes et / ou dirigeants à la prise de parole sur les réseaux sociaux. [Profil LinkedIn](#)

Modalités

En visio-conférence

Références

Accompagnement de l'Agence Excellence Pro

Présentation synthétique de leur prestation

Utiliser les réseaux sociaux pour communiquer sur votre collecte de la fraction 13% de la taxe d'apprentissage. (En amont de la formation : analyse de la présence de l'établissement sur les réseaux sociaux) [Présentation détaillée](#)

Contact

06 52 35 61 27 contact@claralabbe.com

Tarifs

Accompagnement de 2 jours : 960 euros TTC (dont 1/2 journée de formation)

Pour en savoir plus

Fermer



Pour plus d'informations

Contactez l'Agence Excellence Pro

N'hésitez pas à solliciter Emilie JULIEN – e-julien@enseignement-catholique.fr pour :

- Recevoir des informations complémentaires ;
- Recevoir votre accès dédié à la plateforme excellence pro.

Pour en savoir plus

Echanges

Merci pour votre attention !

